



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
LYCEE LOUIS MASSIGNON

**NOTE AUX CANDIDATS A UN EMPLOI DE RESIDENT AUX EMIRATS ARABES UNIS
AU LYCEE LOUIS MASSIGNON, ETABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE DE L'AEFE**

Les agents titulaires de la Fonction Publique Française avec 3 ans d'ancienneté minimum peuvent se porter candidats à un poste de résident, à l'exception :

- des agents titulaires sans rapport d'inspection,
- des agents exerçant dans un établissement du réseau AEFE sous le statut de résident n'ayant pas rempli leur premier contrat, soit 3 années.

Ne sont pas recevables, les candidatures :

- des agents stagiaires,
- des agents titulaires depuis 2007,
- des agents non titulaires ou de l'enseignement privé.

A. LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT :

- déclaration d'ouverture de dossier : par envoi d'un courriel à llmpro@llmuae.com depuis une adresse que vous consultez régulièrement, mentionnant votre nom, prénom, qualité, adresse postale, téléphone fixe et portable, et précisant la date de votre titularisation, les différents postes occupés (vous pouvez utiliser sur I-Prof votre « assistant carrière » et le transmettre en pièce jointe), votre situation familiale,
- Constitution du dossier, confer ci-dessous,
- Envoi postal et par courriel (même adresse) de votre dossier,

ATTENTION VOTRE DOSSIER POSTAL DEVRA ETRE PARVENU DANS L'ETABLISSEMENT AU PLUS TARD AVANT LE 11 MARS 2010, délai de rigueur. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

La première réunion de la Commission Consultative Paritaire Locale - Agence, chargée de l'examen et du classement des dossiers pour la rentrée 2010, se réunira **entre le 15/03 et le 19/03/2010**.

B. CONDITIONS DE RECRUTEMENT EN TANT QUE RESIDENT

- Vous êtes titulaires de la fonction publique française et vous remplissez les conditions requises par le décret no.2002-22 du 4 janvier 2002 :
 - fonctionnaires établis dans le pays depuis 3 mois au moins à la date d'effet du contrat.
 - fonctionnaires qui, pour suivre leur conjoint résident dans le pays d'exercice ou de résidence de leur conjoint.

Un contrat de résident peut vous être proposé par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger sur proposition du chef d'établissement après avis de la Commission Consultative Paritaire Locale compétente de l'Agence. Vous serez alors pour votre Ministère d'origine en position de " détachement administratif ".

- Vous êtes titulaires de la fonction publique française et vous ne remplissez pas au moment de votre recrutement les conditions ci-dessus mentionnées. Jusqu'à ce que vous remplissiez une des 2 conditions ci-dessus mentionnées (résident à recrutement différé), il peut vous être proposé par l'établissement, sur proposition du chef d'établissement et après avis de la Commission Consultative Paritaire Locale compétente de l'Agence un contrat local à condition que vous obteniez de votre Ministère d'origine une " mise en disponibilité ".

P.O. Box: 2314 - ABU DHABI - UNITED ARAB EMIRATES

☎ : (00 971) 2 444 80 85 / 75 Fax: (00 971) 2 444 92 90 Email: llmpro@llmuae.com Web: <http://www.llm.ae>

C. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier comprend :

- Une lettre manuscrite de motivation,
- La notice de candidature dûment complétée avec deux photos d'identité récente,
- Une photocopie du passeport (identité, validité, visa), de la carte d'identité,
- les pièces suivantes :

en photocopie (claire et lisible) :

- arrêté de titularisation,
- copie du contrat en cours pour les agents relevant actuellement de l'AEFE,
- copie de la carte de résidence et de la carte consulaire
- dernier arrêté de promotion (avec vérification de mention de l'échelon),
- dernière note pédagogique et administrative, (vous pouvez utiliser sur I-PROF « votre assistant carrière, onglets : déroulement, situation, notation, disponibilité)
- diplômes universitaires Bac + 3 minimum, dont diplôme de la spécialité enseignée pour le second degré,
- le cas échéant, livret de famille et copie de l'acte de mariage,
- si vous êtes en disponibilité, congé parental ou de formation, copie de l'arrêté,
- de toutes pièces justificatives utiles selon CV (formation, CAFIMF, CAPSAIS, attestation professionnelle, ...)

par attestation :

- carte vitale et MGEN à jour pour tous vos ayants droits qui résideront aux Emirats Arabes Unis avec mention de la complémentaire santé, (ces documents s'obtiennent sur le Site Internet de la MGEN)
- le cas échéant, attestation de travail du conjoint aux Emirats Arabes Unis,
- le cas échéant, attestation de résidence aux Emirats Arabes Unis,

A titre d'information complémentaire : Remarque Importante pour le conjoint qui souhaiterait travailler aux émirats, un même dossier professionnel devra être constitué, titulaire ou non, résident ou contrat local, dans l'établissement ou en secteur privé.

Votre dossier est à adresser directement :

Lycée Louis Massignon	PO BOX 2314 – Abu Dhabi – United Arab Emirates et llmpro@llmuae.com
------------------------------	--

D. CONDITIONS DE REMUNERATIONS DES RESIDENTS

Les émoluments des personnels résidents sont versés par l'AEFE en France et en euros. Ils sont exclusifs de tout autre élément de rémunération. Ils comportent :

- a) le traitement brut soumis à retenu pour pension correspond à l'indice hiérarchique que les agents détiennent dans leur corps d'origine.
- b) l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des personnels enseignants du 2^o degré.
- c) une indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale dont le montant annuel est fixé par pays et par groupe par arrêté conjoint du M.A.E. et Ministre chargé du Budget.
- d) le cas échéant, une majoration familiale attribuée au lieu et place des avantages familiaux accordés aux personnels en service France.
- e) les indemnité et avantages statutaires prévus par la réglementation en vigueur du MEN en France et dont un arrêté du MAE et du Ministre chargé du Budget a prévu l'application à l'étranger.
- f) les rémunérations supplémentaires tenant compte des obligations hebdomadaires maximales d'enseignement.
- g) les indemnités prévues pour les personnels qui assurent à titre d'occupation accessoire le fonctionnement de jurys d'examen.

En cas de recrutement différé les futurs personnels résidents bénéficient d'un contrat local de 3 mois dont les conditions sont fixées par l'établissement.

P.O. Box: 2314 - ABU DHABI - UNITED ARAB EMIRATES

☎ : (00 971) 2 444 80 85 / 75 Fax: (00 971) 2 444 92 90 Email: llmpro@llmuae.com Web: <http://www.llm.ae>

E. INFORMATIONS UTILES

Coordonnées :

NOMS	ADRESSE	E-MAIL	WEB-SITE
Lycée Louis Massignon	PO BOX 2314 Abu Dhabi United Arab Emirates	llmpro@llmuae.com	www.llm.ae

Web-Site de :

AEFE	http://www.aefe.diplomatie.fr
Ambassade de France à Abou Dhabi	http://www.ambafrance-eau.org/

Le Proviseur,

Gérard AUBERTEL

P.O. Box: 2314 - ABU DHABI - UNITED ARAB EMIRATES

: (00 971) 2 444 80 85 / 75 : (00 971) 2 444 92 90 : llmpro@llmuae.com : <http://www.llm.ae>